

Cahier des charges pour Accord cadre Sécurité

Introduction

CARE est l'une des plus grandes organisations de lutte contre la pauvreté au monde, apportant une aide aux personnes touchées par des situations d'urgence et contribuant à l'autonomisation économique qui renforce les moyens de subsistance à long terme.

Ce qui constitue aujourd'hui un vaste réseau de partenaires travaillant à l'échelle mondiale pour lutter contre l'injustice sociale a commencé avec un simple programme de secours d'urgence, livré il y a plus de sept décennies.

Objet de la demande de devis

Dans le cadre de ses programmes humanitaires en Haïti, CARE Haïti cherche à mettre en place un accord-cadre pour le service de sécurité des biens et des personnes pour son bureau à Pétion-Ville.

Cet accord-cadre sera défini pour une période de douze (12) mois renouvelables, si la prestation est concluante.

Pendant toute la durée de l'accord-cadre, le prestataire devra maintenir fermes les prix de ses prestations et les conditions de paiement.

Cette présente demande de devis vise le recrutement d'une compagnie capable de fournir un service de qualité fiable.

Type de marché et procédure

Il ne s'agit pas d'un appel d'offre, mais la mise en concurrence est ouverte à tout prestataire local ayant un agrément et dûment enregistré au registre de commerce, capable d'honorer les prescriptions du présent cahier des charges. CARE se réserve le droit de faire une séance d'ouverture et d'analyse des offres à l'interne. Il n'est donc pas prévu une séance d'ouverture publique des offres.

Spécifications techniques

Description des services

L'objet de la demande de devis concerne le service de sécurité des biens et des personnes de CARE Haïti dans le cadre de ses programmes humanitaires en Haïti ; Les quantités mentionnées dans la demande de devis sont des quantités indicatives. Ces quantités sont des estimations CARE Haïti se réserve le droit de modifier ces quantités indiquées en fonction de l'évolution des besoins. Dans ce cas, le prix unitaire des services proposés dans l'offre restera applicable à la quantité commandée.

N°	Description des Services	Quantité	Unité
----	--------------------------	----------	-------

Pétion-Ville			
1	Couverture sécuritaire 24h/24 assurée par cinq (05) vigiles non armés pour la sécurité et la surveillance des bureaux de CARE.	05	vigile

Dispositions générales :

- Il appartient au prestataire d'effectuer toutes les démarches, d'obtenir toutes les autorisations ou accords et de régler les frais, redevances ou indemnités pouvant résulter de la présente offre.
- Les vigiles assureront la sécurité des locaux et des personnes suivant le mois calendaire et veilleront au filtrage des mouvements des visiteurs et des véhicules au bureau de CARE.
- Le temps de service applicable est le jour et la nuit.
- Toute demande de nouveaux vigiles sera matérialisée par un courrier officiel.
- Le déploiement sur site des vigiles est à la charge du prestataire.
- La compagnie doit démontrer sa capacité à intervenir rapidement en cas d'incident
- Patrouilles régulières pour dissuader les actes de malveillance.
- Mécanisme de contrôle pour la supervision jour et nuit des vigiles en poste
- mécanisme de gestion des ressources humaines des vigiles, congés, assurance, méthode paiement etc...
- Le contrôle de la sortie et la réception des matériels de CARE et des organisations hébergées

Liste des matériels autorisés par CARE et à fournir aux vigiles par la compagnie de sécurité retenu pour cette prestation de services :

- Uniforme
- Bâton déployable
- Paires de menottes plastiques pour chaque agent
- Ceinture
- Paire de Garrett
- Paire de bottes
- Papper spray
- Imperméable
- Sifflet
- Torche
- Pince pour délier les menottes

Taches des Vigiles

L'Agent de Sécurité sera responsable de :

- Ouvrir et fermer la barrière conformément aux besoins de l'organisation.

- Assurer la sécurité des personnes et des biens de la base.
- Assurer le bon état de fonctionnement des systèmes de sécurité et faire respecter les règlements.
- Patrouiller l'intérieur et l'extérieur de la bâtisse.
- Surveiller et Contrôler les accès à la bâtisse.
- Intervenir lors de n'importe quelle situation d'urgence ou évènement inattendu.
- Vérifier le laissez passer à la sortie des véhicules de la mission.
- Assurer la surveillance permanente et efficace des biens mobiliers et immobiliers de l'organisation, incluant les équipements et/ou véhicules se trouvant sur le site à garder : veiller à l'inviolabilité du lieu à garder et à l'éloignement des visiteurs mal intentionnés.
- Assurer un cahier de pointage des visiteurs : enregistrement heures d'arrivée et départ, identification de la visite.
- Assurer la bonne tenue du cahier de passation avec le remplaçant et présenter le cahier au superviseur pour vérification hebdomadaire.
- Signaler toute anomalie survenue pendant ou en dehors du temps réglementaire de travail au superviseur.
- Assurer la vérification de la sortie des matériels ou autres équipements du site à garder.
- Veiller à la propreté de la cour du site à garder et de ses environs immédiats.
- Répondre aux appels téléphoniques ou radios après les heures de bureau.

Exécuter toutes autres tâches à la demande du superviseur du poste.

Qualifications, Compétences, Expériences des vigiles

- Avoir effectué la classe de 9^{ème} année fondamentale.
- Avoir déjà travaillé en qualité d'Agent de Sécurité.
- Capable de lire, écrire, comprendre et parler le français et le créole.
- Détenir un certificat de bonne Vie et Mœurs récent délivré par la Police Nationale d'Haïti.
- Être en bonne condition physique

Exigences légales et réglementaires

Conformité : Respect des lois et règlements en vigueur sur la sécurité en Haïti.

Assurances : Responsabilité civile, assurance des biens, etc.

Sélection des offres

Avant toute sélection, une visite fournisseur sera effectuée et une phase de négociation sera engagée avec l'ensemble des soumissionnaires présélectionnés.

La sélection finale se fera en fonction des critères administratifs, techniques et financiers demandés aux soumissionnaires à travers le présent cahier de charges et le questionnaire fournisseur.

Pour tout besoin de clarification sur les aspects techniques, veuillez contacter ivenert.amelus@care.org

Planning de la demande de devis

Etapes	Dates
Diffusion de la demande de devis	04/10/2024
Date limite pour demander des clarifications à CARE	15/10/2024
Date et heure limite de soumission des offres	24/10/2024 à 14h
Notification d'attribution au soumissionnaire retenu	10/11/2024
Signature du contrat	18/11/2024
Début du contrat	01/12/2024

Participation à l'appel d'offre

Le présent demande de devis est ouvert à égalité de conditions aux compagnies de sécurités installés en Haïti. Ils doivent néanmoins être dûment patentées ou exemptées de la patente, inscrits au registre de commerce, en règle vis à vis des services fiscaux.

Dépôt des offres / délai de soumission

Les prestataires qui souhaiteraient participer à ce marché avec CARE, doivent soumettre leur offre au plus tard le 24 octobre 2024 à 14H heure

Les offres devront parvenir ou être déposées dans nos bureaux au #92, Rue Grégoire Pétion Ville Haiti,

Ou par mail

ivenert.amelus@care.org

Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai 12 mois minimum à compter de la date limite du dépôt.

Réserves

CARE, se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent demande de devis.

Pièces constituant le dossier de demande de devis et critères de sélection

L'offre du soumissionnaire contiendra les documents suivants :

Le soumissionnaire doit fournir dans sa proposition des informations suffisantes pour démontrer son respect des conditions requises établies dans chaque partie de cette demande de devis. La proposition inclura, au minimum :

- 1) Profil ou présentation globale de l'entreprise : Informations générales sur le soumissionnaire et le descriptif de la firme (raison sociale et sigle, adresse complète y compris email, téléphone.
- 2) Le « Questionnaire fournisseur » dûment complété. Ce questionnaire doit contenir toutes les informations demandées références clients, informations sur la société, etc.
- 3) Offre de prix détaillée en Dollars américains.
- 4) La preuve de l'enregistrement de la société en Haïti (Matricule Fiscale, Certificat de patente).
- 5) Références de clients (et pièces justificatives) dans le domaine d'activité concerné par le contrat en spécifiant les noms, adresses et coordonnées téléphoniques. CARE se réserve le droit de contacter ces références sans en avertir le soumissionnaire.

Tout soumissionnaire qui ne fournira pas tous les documents mentionnés ci-dessus et dans les formats demandés pourra voir sa proposition exclue.

Documents/conformité techniques :

- 1) Détails sur les expériences des vigiles ;
- 2) Délai de mise à disposition d'un vigile ;
- 3) Les équipements du vigile ;
- 4) Les équipements du prestataire (entreprise) ;
- 5) Zones d'intervention en Haïti ;
- 6) Attestation de formation reçue sur la sécurité par les vigiles ;
- 7) Casier judiciaire des vigiles au moment de la signature du contrat
- 8) Joindre le protocole de sécurité décrivant de façon détaillée le fonctionnement de vos opérations

Propositions en retard

Les propositions arrivant après la date limite ne seront pas acceptées.

Aucune proposition ne pourra être modifiée une fois passée la date de clôture de la demande de devis.

-Les prix sont réputés inclure tous les frais, et d'une manière générale, toutes les obligations à la charge de l'entrepreneur du fait de la législation en vigueur, ainsi que ses frais généraux et bénéfiques.

- Le montant de l'Offre résultera de l'application des prix unitaires seront fermes et définitifs et ne sont ni révisables ni actualisables.

Propriété des offres

CARE conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

Fraude et corruption

CARE exige que tous les soumissionnaires/fournisseurs respectent les normes d'éthique les plus strictes, et qu'ils signalent tous les cas présumés de fraude ou de corruption dont ils ont connaissance ou dont ils se rendent compte durant le processus de sélection et pendant toute la durée de la négociation ou de l'exécution du marché.

La fraude et la corruption sont interdites. La fraude et la corruption comprennent :

- la coercition et la collusion. Les définitions ci-après couvrent les types les plus courants de pratiques frauduleuses et de corruption, mais elles ne sont pas exhaustives. C'est pourquoi le CARE prendra également des mesures dans le cas de toute action ou plainte similaire associée à des cas allégués de fraude et corruption, même lorsque ces cas ne sont pas spécifiés dans la liste suivante. Dans tous les cas, CARE interviendra conformément à la procédure établie. En vertu de la présente politique :

- 1) Est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, accepte ou sollicite, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influencer un agent ou le processus d'évaluation des dossiers dans le but d'obtenir l'attribution ou l'exécution du marché ;
- 2) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution du marché ;
- 3) « manœuvre collusoire » signifie une entente ou accord entre deux ou plusieurs soumissionnaires, à l'insu du Maître d'Ouvrage délégué ou non, visant à maintenir les prix du marché à des niveaux artificiels et non compétitifs ;
- 4) « pratique coercitive » signifie porter préjudice ou menacer de porter préjudice, directement ou indirectement, à des personnes ou à leur propriété en vue d'influencer leur participation au processus de passation des marchés ou d'en affecter l'exécution.

CARE rejettera l'offre d'attribution du marché si elle établit que le Soumissionnaire/fournisseur auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives, directement ou par l'intermédiaire d'un membre du groupement CARE- Haïti, en vue de l'obtention du marché ;

CARE annulera le contrat s'il détermine, à un moment quelconque, que ses représentants ou autres personnes impliquées dans le processus d'attribution du marché se sont livrés à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives au stade de la sélection ou de l'exécution du Marché, sans qu'il ait pris en temps voulu et à sa satisfaction, les mesures appropriées pour remédier à cette situation ;

CARE peut sanctionner une entreprise ou un individu et les déclarer exclus, indéfiniment ou pour une période indéterminée, de tout Appel d'Offres ou attribution de marché lancé qu'il aurait lancé.

Il peut prononcer une réprimande sous la forme d'une lettre officielle désavouant le comportement de l'Entreprise/fournisseur, de l'entité ou de la personne.

Il défèrera l'affaire aux autorités chargées de veiller au respect de la loi.

Questionnaire fournisseur pour demande de devis

I. Informations administratives

Nom de la société :	
Adresse :	
Personne de contact :	
Numéro téléphone :	
Adresse Email :	
Date :	

1. Le prestataire dispose-t-il d'un registre de commerce ? (Joindre copie si disponible)

OUI NON

2. Le prestataire est-il déclaré auprès des autorités fiscales ? (Joindre attestation des impôts)

OUI NON

3. Le prestataire dispose-t-il d'un numéro d'identification nationale ? (Joindre copie)

OUI NON

4. Le prestataire dispose-t-il d'un agrément ? (Joindre copie)

OUI NON

5. Tous les vigiles proposés par le prestataire sont-ils déclarés formés ? (Joindre les preuves)

OUI NON

6. Quel est le niveau de formation de vos vigiles ?

Débutant (e)

Qualifié

Expert

7. Proposez-vous des femmes dans l'équipe ?

Oui

Non

II. Informations techniques

1. Le Prestataire a-t-il une expérience dans l'exécution de marchés similaires ?

OUI

NON

2. Si oui, Indiquer la liste des clients de références. (Joindre les preuves)

-
-
-
-
-
-

3. De quels équipements disposent les vigiles déployés sur les sites ?

-
-
-
-
-
-

4. De quels équipements disposent votre société ?

-
-
-
-

-
-
-

5. Quel est le délai de mise à disposition d'un vigile en cas d'infraction d'un vigile ?

Immédiatement 24H 48H 72H Autre (préciser) :

6. Le prestataire a-t-il la capacité de se déployer partout en Haiti ?

OUI NON

7. Le prestataire aurait-il des restrictions à se déployer dans certaines zones en Haiti ?

OUI NON Si oui, préciser :

8. Quelle est l'expérience moyenne en termes d'années de service de vos vigiles ? (Joindre les preuves)

Moins d'un an 01 an 02 ans Plus de 02 ans Autre (préciser) :

9. Vos vigiles ont-ils reçu des formations en sécurité ? (Joindre les preuves)

OUI NON

10. Le prestataire recrute-t-il localement les vigiles pour chaque zone ?

OUI 100% localement Partiellement NON Autre (préciser) :

11. Quelle est votre temps de réaction en cas d'incidents urgents nécessite une intervention renforcée rapide ?

12. Vous avez combien de vigile formé sur le territoire nationale qui sont en service actuellement ?

13. Vous disposez de combien de vigile formé sur le territoire nationale qui ne sont pas en service actuellement ?

14. Joindre le protocole de sécurité de votre entreprise (fonctionnement, système sécuritaire en place, etc.)

III. Informations financières

1. Quel est votre mode de paiement ?

Chèque Virement bancaire Cash Autre (préciser) :

2. Quels sont vos conditions de paiement ?

Journalier Hebdomadaire mensuel Autre (préciser) :

3. Quelle est la validité de votre offre ?

06 mois 12 mois 24 mois Autre (préciser) :

4. Vos prix resteront-ils fixes pendant toute la période de validité indiquée ?

OUI NON Si non préciser :

IV. Prix

N°	Description des Services	Unité / Forme	Prix unitaire par vigile TTC (USD)
1	Couverture sécuritaire 24h/24 assurée par cinq (05) vigiles non armés dont 02 de jour et 03 de nuit pour la sécurité et la surveillance des bureaux de CARE.	Vigile	

CARE remercie les prestataires de répondre à ce questionnaire. Il servira à identifier les collaborateurs potentiels et à faciliter/accélérer le processus de sélection. Veuillez noter que la réponse à ce questionnaire n'a aucune valeur contractuelle de partenariat avec CARE.

Nom, date, signature et tampon du prestataire